



Jeudi 30 Mars 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finance : M. Faid reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie

Le ministre des Finances, LaazizFaid, a reçu mercredi à Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, avec qui il a examiné l'état de la coopération économique et financière bilatérale, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette réunion, le ministre des Finances et la diplomate américaine ont procédé à "un tour d'horizon sur l'état de la coopération économique et financière bilatérale et les voies et moyens à même de les consolider", a fait savoir la même source.

"Les deux parties ont souligné à cet égard, l'excellence des liens historiques multiformes unissant les deux pays et ont plaidé pour les renforcer davantage à travers un partenariat gagnant-gagnant", rapporte le communiqué.

M. Faid a saisi cette occasion pour échanger avec son interlocutrice sur les chantiers de réformes entrepris par les pouvoirs publics, notamment dans les domaines budgétaire, de diversification de l'économie et de l'amélioration du climat d'affaires.

"Il a, à cet égard, exprimé le souhait, de voir une présence plus accrue des entreprises américaines sur le marché algérien, notamment, à la faveur des facilitations et avantages prévus dans le nouveau cadre régissant l'investissement en Algérie", indique le ministère.

De son côté, Mme Moore Aubin a confirmé "l'intérêt croissant" porté au marché algérien par beaucoup de compagnies américaines relevant de secteurs autres que celui des hydrocarbures.

Cette entrevue a constitué également une opportunité pour souligner "avec satisfaction" les résultats positifs des différentes actions de coopération en cours, relève le communiqué.

En outre, l'ambassadrice américaine a affiché la disponibilité des autorités de son pays à poursuivre et élargir les actions de coopération avec le ministère des Finances.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Conseil de la nation: présentation du texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020](#)



Le ministre des Finances, Laaziz Fayed a présenté, mercredi à Alger, le texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020 devant les membres du Conseil de la nation.

Lors d'une séance présidée par M. Salah Goudjil, président de la Haute chambre du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement et des membres du Gouvernement, M. Fayed a rappelé le contexte macroéconomique et financier de la loi de finances complémentaire (LFC) pour l'exercice 2020 marqué par la baisse de la demande mondiale sur le pétrole et le gaz naturel, et la conjoncture exceptionnelle due aux effets de la crise sanitaire de la Covid-19.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Le texte de loi portant règlement budgétaire 2020 adopté à l'unanimité](#)

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, à l'unanimité le texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020 lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[La stabilité, la bataille des grands défis dans l'Algérie nouvelle](#)

Il est établi sans l'ombre d'un doute que l'Algérie nouvelle est une réalité éclatante, que les obscurantistes et les faussaires n'ont pas réussi à occulter avec leurs moyens désuets. C'est une évidence pour les Algériennes et les Algériens qui voient leur pays retrouver son autorité, sa place et sa puissance aux niveaux régional et international.

Parmi les grandes réalisations accomplies dans l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, figure la stabilité, qui est désormais une marque déposée à tous les niveaux et dans tous les domaines, malgré quelques anicroches ça et là et de légers remous dans certains secteurs, qui n'échappent pas à monsieur le Président, qui s'empresse de donner des instructions et des directives pour y remédier.



[Laaziz Faïd reçoit l'ambassadrice des états-Unis en Algérie : Les américains intéressés par le marché algérien](#)



Lors de cette réunion, le ministre des Finances et la diplomate américaine ont procédé à «un tour d’horizon sur l’état de la coopération économique et financière bilatérale, et les voies et moyens à même de les consolider», a fait savoir la même source. «Les deux parties ont souligné, à cet égard, l’excellence des liens historiques multiformes unissant les deux pays et ont plaidé pour les renforcer davantage, à travers un partenariat gagnant-gagnant», rapporte le communiqué.



Loi portant règlement budgétaire 2020 :

Accélérer la numérisation

Les membres du Conseil de la nation ont souligné, lors de l’examen du texte de loi portant règlement budgétaire, la nécessité d’accélérer la numérisation du secteur des Finances, afin de simplifier les procédures et de conférer davantage de transparence aux transactions. Intervenant à ce propos, le sénateur Mohamed Hachemi Dadeche a jugé primordiale la numérisation du secteur des Finances, de manière à contribuer à la réussite de la réforme budgétaire prévue dans la loi organique 18-15 relative aux lois de finances. La concrétisation de ces réformes conférerait, a-t-il soutenu, davantage de transparence aux dépenses publiques et présenterait au pouvoir législatif une image plus claire de toutes les opérations financières prévues.

Présentation, examen et vote du texte portant règlement budgétaire de l’exercice 2020

La troisième loi ayant fait l’objet de vote, hier au Sénat, est celle portant règlement budgétaire pour l’exercice 2020. A l’issue de l’opération de vote, le ministre des Finances a salué le climat dans lequel se sont déroulés les débats, ce qui a permis d’apporter des éclairages « nécessaires » ainsi que des détails inhérents à la gestion des dépenses publiques de 2020, notamment en relation avec les questions de prise en charge des besoins des citoyens.

Le texte de loi portant règlement budgétaire 2020 adopté à l’unanimité

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier , à l’unanimité le texte de loi portant règlement budgétaire pour l’exercice 2020 lors d’une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar. Dans son allocution à l’issue du vote, le ministre des Finances, Laziz Fayed a mis en avant le grand intérêt accordé par le Gouvernement à la prise en charge des observations et propositions formulées par les membres du Parlement et de la Cour des comptes.



Vignette automobile : Les recettes des impôts ouvertes exceptionnellement samedi prochain

Les recettes des impôts seront ouvertes exceptionnellement samedi prochain, afin de permettre aux propriétaires de véhicules d'acquérir la vignette automobile pour l'année 2023, a indiqué hier la Direction générale des impôts (DGI), dans un communiqué.



Balance commerciale : une Nouvelle vision pour réduire le déficit

Afin de maintenir l'équilibre du marché local, marqué particulièrement, durant ce Ramadhan, par une forte demande sur les denrées alimentaires, de nouvelles décisions ont été prises récemment. À travers le programme gouvernemental, l'Algérie aspire à atteindre essentiellement une autosuffisance alimentaire d'ici 2024, par la promotion de la production locale, avec la libération et la facilitation de l'importation de certains produits indisponibles. Les importateurs algériens, sont obligés de vérifier l'indisponibilité du produit local via une plate-forme numérique de suivi des demandes d'importation, relevant du ministère de tutelle, dédié à cet effet.



L'Algérie nouvelle avance à pas de géant

Que le veuillent ou non les faussaires ou autres obscurantistes de tout poil, l'Algérie nouvelle avance et à grand pas ! D'ailleurs, qui croient-ils tromper en disséminant leur venin du défaitisme, en usant de procédés douteux ainsi que de moyens désuets ? A vrai dire, les Algériennes et les Algériens ne sont pas dupes et voient leur pays se renforcer chaque jour que Dieu fait, retrouvant, ainsi, son autorité, sa place et sa puissance aux niveaux régional et international.



Conseil de la nation : Adoption du texte de loi portant règlement budgétaire 2020

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, ce mercredi, à l'unanimité le texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2020 lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme BasmaAzouar.



[Douanes : Saisie d'une quantité considérable de caméras de surveillance et de marchandises de contrebande](#)

Les services douaniers ont saisi une quantité considérable de caméras de surveillance et d'autres marchandises de contrebande à Djelfa, indique, mercredi, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).



[Gestion des finances publiques, prévention des risques budgétaires](#)

[Les garde-fous de Faïd](#)

Le ministre des Finances a mis en place un Haut Comité d'Évaluation et d'Alerte des Risques Budgétaires.

Vaut mieux prévenir que guérir. C'est le message qui apparaît en filigrane des décisions prises par le nouveau grand argentier du pays concernant la gestion des deniers publics. L'Algérie qui a été secouée par des affaires de corruption d'une ampleur effarante en a fait une amère expérience. D'ex-Premiers ministres, ministres, hauts fonctionnaires, militaires de haut rang, élus croupissent en prison. Les institutions de la République ont été gangrénées par ce fléau. Un épisode de son histoire dont elle veut non seulement tourner la page, mais surtout ne plus revivre.



[Visites à Paris, Moscou et Pékin, Sommet arabe, Sommet arabo-africain, Brics...](#)

[Des dossiers brûlants](#)

Partout, le message porté par les diplomates algériens est le même : l'Algérie cherche à vivre en paix en Méditerranée, et s'emploie à aider les pays qui en avaient besoin sans contrepartie politique,

Des rendez-vous qui arrivent en escadrille. Fraîchement nommé à la tête du département, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, doit faire preuve d'une ébauche d'énergie extraordinaire. La raison? Sur son bureau, une profusion de dossiers régionaux et internationaux brûlants qui ne sauraient attendre.

Stabilité du pays

La bataille gagnée du Président

Le texte note que «le chef de l'État a sévèrement mis en garde ses ministres contre toutes promesses infondées faites aux citoyens».

La stabilité dont jouit l'Algérie «est une réalité éclatante», souligne une dépêche de l'APS qui précise que «les obscurantistes et les faussaires n'ont pas réussi à occulter avec leurs moyens désuets». Le commentaire de l'Agence officielle prend à témoins les Algériens «qui voient leur pays retrouver son autorité, sa place et sa puissance aux niveaux régional et international». En soulignant les «grandes réalisations accomplies (...) sous la conduite du président de la République», l'APS évoque la stabilité, «qui est désormais une marque déposée à tous les niveaux et dans tous les domaines».

Dans la culture de la nouvelle Algérie, «la stabilité n'est plus ce gros titre qui cache l'échec et l'impéritie et qui est instrumentalisé pour faire diversion et détourner les regards», insiste le commentaire. Le texte relève la stabilité acquise de l'Algérie dans «un monde en ébullition et en perpétuel mouvement, où la constance et la résilience ne sont pas à la portée de beaucoup de pays». Mais «l'Algérie, elle, forte de son peuple, y est parvenue», soutient-on. Cela non sans appuyer sur le fait que cette stabilité est le fruit du dialogue que le président Tebboune «a consacré et tenu à parrainer personnellement, appelant à chaque occasion à son adoption». L'APS relève l'attitude du chef de l'État face aux responsables de l'Exécutif les instruisant à recourir au «débat avec les partenaires sociaux».

De même pour les chefs des missions diplomatiques, «appelés à dialoguer avec les membres de la communauté nationale établie à l'étranger». Ceux-là sont «les bases arrières solides de leur patrie».

Le commentaire de l'APS souligne également que dans la culture de la nouvelle Algérie, «la stabilité constitue la bataille des grands défis en ce sens qu'elle dépasse sa notion conventionnelle, l'opposé de l'anarchie, pour être la ligne de conduite adoptée par le président de la République». L'objectif majeur étant «de satisfaire et d'assurer le bien-être du citoyen». On retient dans le commentaire de l'APS, la conscience du chef de l'État quant à l'importance de la stabilité qui «exige des programmes et des politiques socio-économiques clairs». À ce propos, «le président de la République oeuvre constamment à orienter le gouvernement, en Conseils des ministres, à placer le citoyen au centre de ses préoccupations à travers la mise en oeuvre des programmes et projets qui l'intéressent et qui lui sont prioritaires, conformément au programme présidentiel issu des 54 engagements».

Et de souligner: «Les fermes orientations et directives données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, en ce sens que cet objectif ne saurait être atteint sans se rapprocher du citoyen.» Cette volonté d'efficacité qui constitue l'un des facteurs de la stabilité a fait que «le

président Tebboune avait (...) enjoint de tenir les réunions du gouvernement, que si nécessaire, et d'orienter tous les efforts vers le travail sur le terrain».

Les membres du gouvernement ont été «appelés à effectuer des visites dans les wilayas en fonction des priorités en matière de développement et de préoccupations quotidiennes des citoyens», lit-on dans le commentaire de l'APS. Mieux encore, le texte note que «le chef de l'État a sévèrement mis en garde ses ministres contre toutes promesses infondées faites aux citoyens dans des délais déraisonnables et selon des mécanismes irréflectifs». La sévérité du Président s'explique par le «principe que les promesses non tenues sont une entrave à la réalisation de la stabilité», retient-on.

Le chef de l'État «insistera en outre sur le respect rigoureux des citoyens et du sentiment général dans toute démarche entreprise, en ce sens que la satisfaction du peuple est l'unique critère témoin de la bonne performance, en vue d'édifier une Algérie respectable et forte», conclut l'APS.



Nouveau mode de gouvernance financière : Le ministère réaffirme son engagement pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux ...

La vulgarisation des dispositions de la loi organique relative aux lois de Finances, et la mise en place du budget programme au titre de l'année 2023, ont été au centre de journées d'études ouvertes mardi à Alger, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, indique un communiqué du ministère.

Destinée aux responsables des programmes et ceux de la fonction financière des ministères et des institutions publiques, cette rencontre de deux jours permet "d'expliquer les concepts, processus et méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire conformément au nouveau cadre budgétaire prévu par la loi organique n° 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de Finances", selon la même source.

Elle constitue, de plus, une occasion "de fournir des éclairages sur les aspects liés à la maturation et l'inscription des programmes et des opérations d'investissement public de l'État, la gestion des opérations des programmes en cours (PEC) ainsi que les modalités d'établissement des actes de gestion budgétaire des dépenses d'investissement et de la délégation de gestion".

A cette occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement des services du ministère pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux maîtriser les concepts, le processus et les méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire selon le nouveau mode de gouvernance financière.



Aubin confirme l'intérêt croissant des compagnies américaines à l'Algérie

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, ce mercredi, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin.

Les deux parties ont, selon le communiqué du ministère, examiné l'état de la coopération économique et financière bilatérale.

Faisant « un tour d'horizon sur l'état de la coopération économique et financière bilatérale et les voies et moyens à même de les consolider », Faïd et Aubin ont plaidé pour les renforcer davantage à travers un partenariat gagnant-gagnant, a rapporté le communiqué.



Moins de frilosité et plus de crédits à l'économie : Les banques de plus en plus prêtes

Le secteur bancaire national semble commencer enfin à rompre avec la grande frilosité qui a marqué ces quelques dernières années son activité en termes d'octroi de crédits à l'investissement, encouragé sans doute par l'amélioration de son niveau de liquidité, mais aussi et surtout par les gages donnés récemment par le président de la République en faveur de la dépenalisation de certains actes de gestion.



Finances: Adoption du projet de loi portant règlement budgétaire par les membres du Sénat

Le projet de loi portant règlement budgétaire a été approuvé, ce mercredi, par les membres du Conseil de la nation.

Lors de la présentation du texte, le ministre des Finances, LaazizFaïd, a fait savoir que «l'élaboration du cadre macroéconomique de la LF 2020 s'était faite dans un contexte marqué par une baisse de la demande mondiale, notamment sur le pétrole brut et le gaz naturel, ainsi que le recul des cours, suite à la propagation de la pandémie de Covid-19 et son impact sur l'économie mondiale».



Réforme de la loi sur la monnaie et le crédit : Permettre la création d'un écosystème concurrentiel

Le secteur financier a connu un grand progrès avec l'introduction de nouveaux services financiers numériques et l'appropriation de ses usages et de ses outils. C'est ainsi, précise Dr. Ali Kahlane, Vice Président du Care, que «le paiement en ligne a littéralement explosé avec un nombre de transactions qui a augmenté de 95% en 2022. Son chiffre d'affaires a bondi à plus de 16 milliards de DA, soit une hausse de 3200% par rapport à celui d'avant la pandémie de la Covid ».



Pétrole : Léger rebond du prix du baril

Le pétrole poursuit sa hausse. Ce mercredi le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai prend 0,86% à 79,33 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagne 1,12% à 73,97 dollars. Les prix du brut restent «soutenus par le fait que les exportations de pétrole depuis le nord de l'Irak restent bloquées », expliquent les analystes de DNB.



Finance islamique : les banques algériennes devant ce défi majeur

Suite au succès de la finance islamique dans notre pays, les banques algériennes font face à un défi majeur relatif à ce mode de financement. On vous en dit plus dans la suite de cette édition. Apprenez tout, ce mercredi 29 mars 2023.

Adoptée par plusieurs banques algériennes, la finance islamique attire depuis son lancement les clients. Cela, grâce aux divers produits proposés conformes aux dispositions de la charia islamique. Cependant, ce mode de financement a placé les établissements financiers Dz devant un défi majeur. Dzair Daily vous en dit plus à cet égard dans la suite de cette nouvelle édition.



Algérie : vers un essor de la commercialisation de voitures par la formule Mourabaha

Les spécialistes de la finance s'attendent à une recrudescence de la commercialisation de voitures par la formule Mourabaha avec le lancement des usines de montages en Algérie. Retrouvez plus d'informations à ce sujet dans la suite de cette édition du mercredi 29 mars 2023.

Après plusieurs années de stagnation, le marché algérien de l'automobile a repris des couleurs. Désormais, plusieurs voies s'offrent aux Algériens pour acquérir des véhicules. En tenant compte de ces nouvelles données, les banques se retrouvent à lancer la formule Mourabaha pour accompagner les consommateurs dans l'achat de voitures en Algérie.



La vulgarisation des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances thème de journées d'études à Alger

La vulgarisation des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, et la mise en place du budget programme au titre de l'année 2023, ont été au centre de journées d'études ouvertes mardi à Alger, en présence du ministre des Finances Laaziz Faïd, indique un communiqué du ministère.

Destinée aux responsables des programmes et ceux de la fonction financière des ministères et des institutions publiques, cette rencontre de deux jours permet "d'expliquer les concepts, processus et méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire conformément au nouveau cadre budgétaire prévu par la loi organique n 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances", selon la même source.



Réforme budgétaire de grande ampleur, signe de rupture avec l'ancien régime

Installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires

La réforme budgétaire est claire, la priorité est accordée à l'amélioration du mode de la gouvernance financière et à la modernisation des systèmes budgétaires et comptables. Un pas important est déjà franchi, dans cet objectif, avec l'entrée en vigueur cette année, de la loi

organique 18-15 qui définit les objectifs liés au nouveau cadre législatif du budget et qui « s'appuie sur le budget des résultats et des objectifs définis précédemment, et partant, conférer la transparence en matière de dépense de l'argent public » (ndlr). « Ce dispositif contribuera à impacter positivement la mise en place du processus de la réforme budgétaire aussi bien au niveau central que local », a souligné, avant-hier, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lors de journées d'étude consacrée à la présentation et à l'exécution, entre cette loi budgétaire conformément au nouveau cadre budgétaire prévu par ladite loi.



وزير المالية يستقبل سفيرة الولايات المتحدة في الجزائر

استقبل وزير المالية، السيد لعزیز فايد، اليوم الأربعاء بالجزائر العاصمة، سفيرة الولايات المتحدة الأمريكية لدى الجزائر السيدة إليزابيث مور أوبين، حيث بحث معها وضعية التعاون الاقتصادي و المالي الثنائي، حسبما أفادت الوزارة في بيان لها.

وخلال هذا اللقاء، استعرض وزير المالية، والدبلوماسية الأمريكية "وضعية التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي وسبل تعزيزه"، حسبما أضاف ذات المصدر.

وفي هذا الصدد "أشار الطرفان الى الروابط التاريخية الممتازة متعددة الأشكال التي تجمع البلدين، ودعيا إلى تعزيزها أكثر فأكثر من خلال شراكة مربحة للجانبين"، حسب ذات البيان.

و اغتتم السيد فايد هذه الفرصة ليتحدث مع السفارة الامريكية عن ورشات الإصلاح التي بادرت بها السلطات العمومية، لا سيما في مجالات الميزانية وتنويع الاقتصاد وتحسين مناخ الأعمال.

وأشارت الوزارة إلى أن "الوزير أعرب، في هذا الصدد، عن رغبته في رؤية تواجد أكبر للشركات الأمريكية في السوق الجزائرية، لا سيما مع التسهيلات والمزايا المنصوص عليها في الإطار الجديد المُسير للاستثمار في الجزائر".

من جانبها أكدت السيدة مور أوبين على "الاهتمام المتزايد" بالسوق الجزائرية من قبل العديد من الشركات الأمريكية التابعة لقطاعات أخرى غير المحروقات.

كما كانت هذه المحادثات فرصة للتأكيد "بارتياح" على النتائج الإيجابية لمختلف أعمال التعاون الجارية، حسبما أضاف البيان.

من جهة أخرى، أبدت السفارة الأمريكية استعداد سلطات بلادها لمواصلة وتوسيع أعمال التعاون مع وزارة المالية.



عرض مشروع قانون تسوية ميزانية 2020 بمجلس الأمة.. فايد:

الشفافية لتسيير المالية العمومية



✳ دعوة لرقمنة مصالح المالية وتطبيق توصيات مجلس المحاسبة

أكد وزير المالية، لعزیز فايد خلال عرضه أمس، بمجلس الأمة، مشروع القانون المتضمن تسوية ميزانية 2020، أن عرض هذا النص، يندرج في إطار تحسين تسيير المالية العمومية وضمان شفافية الأداء في مجال تحصيل الإيرادات وتنفيذ النفقات العمومية، فيما دعا أعضاء مجلس الأمة، في مداخلتهم خلال النقاش، إلى ضرورة الإسراع في رقمنة مصالح المالية وتطبيق توصيات مجلس المحاسبة.



المصادقة على نص قانون تسوية الميزانية لـ 2020

صادق أعضاء مجلس الأمة، اليوم الأربعاء، بالإجماع على نص القانون المتضمن تسوية الميزانية لسنة 2020، في جلسة علنية ترأسها صالح قوجيل، رئيس المجلس.

وفي كلمة ألقاها عقب التصويت، أكد وزير المالية، لعزیز فايد، العناية والاهتمام البالغين الذين توليها الحكومة للتكفل بالملاحظات والتوصيات المعبر عنها من طرف أعضاء البرلمان أو مجلس المحاسبة.



فايد يعرض نص قانون تسوية الميزانية 2020 أمام أعضاء مجلس الأمة

عرض وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الأربعاء بالجزائر العاصمة، نص القانون المتضمن تسوية الميزانية للسنة المالية 2020 أمام أعضاء مجلس الأمة.

وخلال جلسة ترأسها السيد صالح قوجيل، رئيس المجلس، بحضور وزيرة العلاقات مع البرلمان، بسمة عزوار، وعدد من أعضاء الحكومة، ذكر فايد بالسياق الذي تم خلاله إعداد الإطار الاقتصادي الكلي والمالي لقانون المالية التكميلي لسنة 2020، والذي تميز بانخفاض الطلب العالمي، لاسيما على النفط الخام والغاز الطبيعي وانتشار جائحة كوفيد-19 التي أثرت على الوضعية الاقتصادية العالمية.



وزير المالية يعرض قانون تسوية الميزانية لسنة 2020 أمام أعضاء مجلس الأمة

عرض وزير المالية، لعزیز فايد، الأربعاء، نص القانون المتضمن تسوية الميزانية للسنة المالية 2020 أمام أعضاء مجلس الأمة.

وخلال جلسة ترأسها السيد صالح قوجيل، رئيس المجلس، بحضور وزيرة العلاقات مع البرلمان، بسمة عزوار، وعدد من أعضاء الحكومة، ذكر السيد فايد بالسياق الذي تم خلاله إعداد الإطار الاقتصادي الكلي والمالي لقانون المالية التكميلي لسنة 2020، والذي تميز بانخفاض الطلب العالمي، لا سيما على النفط الخام والغاز الطبيعي وانتشار جائحة كوفيد-19 التي أثرت على الوضعية الاقتصادية العالمية. وأكد السيد فايد، أن معدل النمو الاقتصادي بلغ في سنة 2020 معدل -5،1،

بالمائة، مقابل تحقيق معدل 1 بالمائة في سنة 2019، في حين كان من المتوقع تحقيق معدل -2،6 بالمائة في إطار قانون المالية التكميلي لسنة 2020، ويرجع هذا الفارق أساسا إلى تراجع نشاط قطاع المحروقات وقطاع الخدمات التجارية يقول الوزير.



بيان هام حول إقتناء قسيمة السيارات

نشرت المديرية العامة للضرائب بيانا هاما عبر حسابه الرسمي في الفيسبوك بخصوص إقتناء قسيمة السيارات لسنة 2023 وأنهت ذات المديرية علم وبصفة إستثنائية لمالكي السيارات السياحية، السيارات النفعية وسيارات نقل المسافرين الذين لم يتمكنوا بعد من إقتناء قسيمة السيارات لسنة 2023.



وكالة الأنباء الجزائرية: الرئيس تبون وجه تحذيرا لوزرائه حول الوعود غير المعقولة

كشفت وكالة الأنباء الجزائرية أن الرئيس عبد المجيد تبون وجه تحذيرا شديدا للهجة لوزرائه من إطلاق وعود غير معقولة للمواطنين، مؤكدا أن رضى الشعب هو المقياس الأوحد لحسن الأداء لبناء جزائر قوية.

وجاء في مقال لوكالة الجزائرية "دراية رئيس الجمهورية بأن الاستقرار هو ركيزة الإصلاحات تجلت من خلال التوجيهات والتعليمات الصارمة في الاجتماع الأخير لمجلس الوزراء، بحيث لن تتحقق هذه الغاية الكبرى إلا بالتقرب من المواطن، فجاء الأمر الرئاسي بتقليص الاجتماعات الحكومية إلا للضرورة وتوجيه كل الجهود إلى الميدان ونزول أعضاء الحكومة إلى الولايات ضمن رزمة محددة، بناء على الأولوية، في التنمية والانشغالات الحيوية اليومية للمواطنين."



إعفاء استثنائي لتحويل العملة الصعبة لفائدة الطلبة الجزائريين في روسيا

سيُسمح للطلبة الجزائريين في جامعات روسيا، بشكل استثنائي، بتحويل مبالغ بالعملة الصعبة إلى غاية 12.000 يورو. بدلا من سقف 7.500 يورو الذي يحدده القانون.

وحسب ما أعلنته سفارة الجزائر في موسكو يوم الأربعاء في بيان، فقد جاء هذا الإجراء الاستثنائي، بعد عدة طلبات تقدّم بها طلاب جزائريون في روسيا.

IL EST PRÉSIDÉ PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Le Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires installé

● Le ministre des Finances a déclaré que la mise en place du HCRB, «qui est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics».

La gestion des finances publiques passera par le sas de d'un Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB). Ce dernier vient d'être installé par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, en lui donnant pour mission «d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques», précise un communiqué du ministère des Finances. Cette nouvelle instance de surveillance des comptes publics est créée conformément au décret exécutif n°20-335 relatif au cadrage budgétaire à moyen terme, et en application de l'arrêté de juin 2021 fixant ses missions et son organisation.

Le HCRB aura également pour mission de mettre en place une plateforme d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et procédera au suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires. «Le HCRB est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, et constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics», souligne Laâziz Faïd en procédant à l'installation de cet organe qui s'attellera à prévenir tout risque de déséquilibre budgétaire surtout en ces temps où même les plus grandes nuissances ne sont pas



Le HCRB est composé des directeurs généraux relevant du ministère des Finances, du chef de l'Inspection générale des finances et du DG du Fonds national d'investissement

à l'abri de crise financière. Le HCRB devra se charger d'identifier et prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissement et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales.

Rappelons-nous des conclusions des rapports successifs de la Cour des comptes relevant à chaque fois une série de dysfonctionnements dans la gestion des finances publiques et un manque flagrant de maîtrise des comptes publics au niveau des différentes institutions de l'Etat. Je

suis convaincu que cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires», a estimé à ce propos le ministre des Finances qui présidera ce comité. Ceci et de préciser que «la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la transparence et la qualité de l'information budgétaire».

A noter que ce comité qui est donc présidé par le premier argentier du pays est composé des directeurs généraux relevant du ministère des

Finances, du chef de l'Inspection générale des finances et du DG du Fonds national d'investissement. Le comité pourra également faire appel, dans le cadre de ses missions, à «toute personne qui, en raison de sa compétence, est susceptible de contribuer utilement aux travaux inscrits à son ordre du jour». Le HCRB sera chargé d'élaborer à l'issue de chaque exercice, un rapport de synthèse appelé «déclaration des risques budgétaires» comportant des remarques et des propositions qui seront prises en compte dans l'élaboration du projet de loi de finances.

Nadjia B.

PHOTO : DR

NOUVEAU CADRE DE GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Pour une dépense publique de qualité et une meilleure maturation des projets

● Le nouveau ministre des Finances, Laaziz Faid, a réaffirmé son engagement pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux maîtriser les concepts, le processus et les méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire conformément au nouveau mode de gouvernance financière.

Les responsables des différents programmes sectoriels et ceux de la fonction financière des ministères ainsi que des institutions publiques, longtemps confrontés à des entraves dans l'exécution budgétaire, vont désormais travailler dans un nouveau cadre. Tel que prévu par la loi organique n° 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances, ce cadre budgétaire a fait l'objet ces deux derniers jours d'une rencontre de vulgarisation et d'explication. Une rencontre qui a porté essentiellement sur les dispositions de cette loi et sur la mise en place du budget programme au titre de l'année 2023.

L'occasion pour le nouveau ministre des Finances, Laaziz Faid, de réaffirmer son engagement pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux maîtriser les concepts, le processus et les méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire conformément au nouveau mode de gouvernance financière. Un mode basé sur la transparence de l'action publique, la moralisation de la vie publique, et la modernisation de la gestion budgétaire. Le gouvernement s'est en effet inscrit dans cette nouvelle approche conformément à la mise en place de la réforme budgétaire. Ce dispositif a d'ailleurs pour objectif, selon le ministre des Finances, «d'impacter positivement» la mise de cette réforme, et ce, «aussi bien au niveau central que local».

Les responsables des programmes sont donc appelés à s'imprégner de ce nouveau mode de gouvernance. Pour le ministre, «la réussite des politiques publiques sectorielles dépend amplement de leur capacité



Laaziz Faid, ministre des Finances

de s'approprier ces nouvelles pratiques de bonne gouvernance». C'est ce qu'indique un communiqué rendu public à cet effet. Il a également tenu à rassurer quant à la disponibilité de son département ministériel «à accompagner les responsables de programme et de la fonction financière dans ce processus pour arriver à une dépense publique de qualité et asseoir une culture de résultats dans la mise en œuvre des politiques publiques», indique encore le dit document. Il s'agit en fait d'en finir avec les rallonges budgétaires qui ont consommé d'importantes enveloppes financières dans le passé et la Cour des comptes fait ressortir à chaque fois dans ses rapports. En effet, une meilleure maturation des projets publics permettra de

rationaliser la dépense budgétaire du pays en réduisant au maximum le recours à la réévaluation des coûts des projets.

Faudrait-il rappeler dans ce sillage que le volume des opérations de réévaluation au niveau de l'ensemble des secteurs et des programmes sur la période 2010-2020 a atteint 5.296 milliards de dinars, soit 26 % de l'ensemble du budget d'équipement de l'Etat sur cette période.

Aussi, comme l'a déjà souligné le premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, «l'intérêt pour les projets d'être maturés est de répondre aux conditions économiques tout en ayant un réel apport sur la population s'agissant des développements local, régional et national». Le règlement du problème

des retards dans la réalisation des programmes et leur réception est également attendu avec la mise en œuvre de ce nouveau mode de gouvernance

Les participants à la rencontre ont en effet eu droit, en plus des explications sur les concepts, le processus et les méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire, à des éclairages sur les aspects liés à la maturation et l'inscription des programmes et des opérations d'investissement public de l'Etat. Et ce, au même titre que la gestion des opérations des programmes en cours (PEC) et les modalités d'établissement des actes de gestion budgétaire des dépenses d'investissement et de la délégation de gestion.

Samira Imadalou

Le Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires installé

■ Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a procédé, mardi à Alger, à l'installation du Haut Comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, indique un communiqué du ministère.

Par Salem K.

Créé en application du décret exécutif n° 20-335 fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme, ainsi que par l'arrêté du 8 juin 2021 fixant ses missions et son organisation, ce Comité se charge aussi

de la mise en place d'une plateforme d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et d'une démarche de suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires, précise la même source. Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a souligné que la mise en place du HCRB, «qui est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics».

Il s'est dit convaincu que «cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires», ajoutant que «la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la transparence et la qualité de l'information budgétaire».

Présidé par le ministre des Finances, le Comité est composé des directeurs généraux relevant du ministère des Finances, du chef de l'Inspection générale



des finances et du DG du Fonds national d'investissement (FNI), mais il peut, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, faire appel à toute personne qui, en raison de sa compétence, est susceptible de contribuer utilement aux travaux inscrits à son ordre du jour, précise le communiqué. Il s'agit, en outre, d'un instrument qui per-

met d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissements et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales. Selon les explications du ministère, à l'issue de chaque exercice, le

Comité élaborera un rapport de synthèse intitulé «Déclaration des risques budgétaires» portant sur les risques budgétaires et les propositions visant à limiter leurs effets, et ce, en prévision des travaux de préparation du projet de loi de finances. De plus, le HCRB se réunit en session ordinaire deux fois par an, et en session extraordinaire.

S. K.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz

You
Tube

وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger